



Sommet africain sur le nucléaire

Les raisons du choix du Togo

Le Togo se positionne davantage pour l'utilisation propre de l'énergie nucléaire. Membre depuis 2025 du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le pays ne cesse de relever les défis. Se positionnant comme un modèle sur le continent, il est choisi pour l'organisation en 2027 du sommet africain sur l'énergie nucléaire. ...



PAGES 6&7

COOPÉRATION



Togo-Mauritanie

Attachement commun aux valeurs de paix et de solidarité

Les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la Mauritanie continuent de se renforcer au bénéfice des deux peuples. C'est dans cette dynamique que le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le 11 juin 2026, ...

PAGE 4

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Kenvi Dédé : l'ascension d'une entrepreneure résiliente avec le soutien du FNFI

Kenvi Dédé, une femme dynamique et déterminée, a toujours été impliquée dans des activités économiques pour subvenir aux besoins de sa famille. En tant que veuve et mère de cinq enfants, elle a dû faire preuve ...

PAGE 2



Séminaire gouvernemental

Investir dans le capital humain est obligatoire pour un Togo transformé

Ouverts le jeudi 11 juin 2026 à Djamdè, dans la préfecture de la Kozah, par le président du Conseil Faure Gnassingbé, les travaux du séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo se sont poursuivis le vendredi 12 juin 2026 sous sa conduite effective.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Diplomatie : Paul Kagame attendu à Lomé pour une visite de travail

Le président de la République du Rwanda, Paul Kagame, effectuera une visite de travail à Lomé le lundi 15 juin 2026, à l'invitation du président du Conseil togolais, Faure Essozimna Gnassingbé.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Rwanda, ainsi que de la Convention et exposition africaines du transport aérien 2026.

Pour accueillir l'illustre hôte, plusieurs personnalités togolaises ont été invitées à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema. Il s'agit notamment de responsables d'institutions de la République, de membres du gouvernement, de députés, de sénateurs, des autorités administratives et locales du Grand Lomé ainsi que de chefs traditionnels désignés.

Selon les dispositions prises par le ministère de l'Administration territoriale, la mise en place devra être achevée à 9 h 30 afin de réserver un accueil officiel au chef de l'État rwandais.

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

DEMANDEZ
VOTRE CARTE
**OPEN OU
CHALLENGE**
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE

INFO : 8283

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Marché Umoa-Titres Le Togo lève 38,5 milliards FCFA grâce à une forte demande des investisseurs</p>  <p>P 5</p>	<p>Sommet africain sur le nucléaire Les raisons du choix du Togo</p>  <p>Welcome to NEISA 2027 Hosted by Togo</p> <p>P 6&7</p>	<p>Journées FIFA Les Eperviers terminent leur stage en beauté</p>  <p>P 10</p>
---	--	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Kenvi Dédé : l'ascension d'une entrepreneure résiliente avec le soutien du FNFI

Kenvi Dédé, une femme dynamique et déterminée, a toujours été impliquée dans des activités économiques pour subvenir aux besoins de sa famille. En tant que veuve et mère de cinq enfants, elle a dû faire preuve d'une grande résilience pour faire face aux défis de la vie quotidienne. Ayant quitté les études scolaires après avoir obtenu le probatoire, KENVI Dédé n'a pas tardé à rentrer dans la vie active en se lançant dans des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Elle a commencé par se spécialiser dans le secteur du prêt-à-porter, offrant des vêtements de qualité à sa clientèle. Elle vendait également des boissons de la Brasserie BB Lomé, attirant les clients qui, après le travail, venaient se procurer quelques bouteilles. Mais, elle aspirait à franchir une nouvelle étape dans sa carrière et à élargir son champ d'action.

La rencontre déterminante avec le FNFI L'histoire de Kenvi Dédé prend un tournant décisif lorsqu'elle fait la rencontre d'une de ses amies qui lui parle du FNFI. C'était en fin 2022, et cette initiative du gouvernement pour accompagner les femmes et les jeunes a immédiatement piqué sa curiosité. Elle décide alors de suivre les séances de formation recommandées par son amie, ouvrant ainsi

la porte à une nouvelle aventure dans sa vie. Animée par une volonté farouche de se dépasser, Kenvi Dédé prend une décision audacieuse : diversifier ses activités économiques. Elle se tourne vers le domaine prometteur de l'achat et de la revente de produits cosmétiques, en privilégiant des produits bio à base d'ingrédients naturels. Cette décision est rendue possible grâce au soutien financier du FNFI, notamment à travers le produit PAF qu'elle obtient en janvier 2023.

« Les gens venaient demander les produits cosmétiques. Les cosmétiques nécessitent beaucoup de moyens. C'est le FNFI qui m'a permis de me lancer concrètement, et aujourd'hui je peux vous dire que je ne regrette pas », exprime Kenvi Dédé avec fierté.

En parallèle, Kenvi Dédé décide également d'investir dans son modeste bar-restaurant, offrant un lieu convivial où les gens peuvent se retrouver pour se détendre et profiter d'une bonne cuisine. Grâce au soutien financier du FNFI, ses activités connaissent un développement notable. Elle précise : « J'ai reçu une somme de 500 000 FCFA du FNFI. J'ai investi 300 000

FCFA dans l'achat-revente de cosmétiques, 100 000 FCFA dans les boissons et divers produits, et j'ai également réservé 100 000 FCFA sur un compte dédié pour les commandes de prêt-à-porter que je ne



Kenvi Dédé

possède pas encore. » L'impact positif du FNFI sur l'entreprise de Kenvi Dédé Grâce à l'accompagnement du FNFI, Kenvi Dédé a pu non seulement développer ses activités dans le domaine du cosmétique, mais aussi étendre son offre dans le secteur de la restauration. Ses investissements judicieux ont permis d'améliorer la qualité des produits proposés et d'attirer une clientèle plus large.

« Avant, c'était un peu mou. Le FNFI m'a permis d'élargir ma clientèle. Ça a fait grandir mon business. Je peux maintenant dire que je suis un peu plus assise

qu'avant », affirme Kenvi Dédé avec satisfaction.

Des perspectives prometteuses et un désir d'aller plus loin Avec son entreprise en plein essor et sa détermination

inébranlable, Kenvi Dédé a ouvert de nouvelles perspectives pour elle-même et sa famille. Son parcours inspirant témoigne du pouvoir de l'inclusion financière et de l'entrepreneuriat pour transformer des vies.

« Je suis sereine pour rembourser le crédit reçu. Le taux d'intérêt est avantageux. Pour moi, ce n'est même pas un prêt, c'est une aide », souligne Kenvi Dédé, reconnaissante envers le FNFI. Cependant, son ambition ne s'arrête pas là. Kenvi Dédé souhaite partager son expérience et aider

d'autres jeunes femmes à devenir économiquement indépendantes.

« Mon rêve, c'est d'aider les jeunes filles à être indépendantes financièrement », déclare-t-elle avec détermination. « Je veux leur montrer qu'avec du travail acharné, de la persévérance et le soutien adéquat, elles peuvent atteindre leurs objectifs et réaliser leurs propres aspirations ». L'histoire de Kenvi Dédé est un exemple concret de transformation personnelle et professionnelle. Grâce au FNFI, elle a pu passer à une nouvelle dimension en diversifiant ses activités et en renforçant son indépendance financière. Son parcours témoigne du potentiel des femmes économiquement actives et démontre que le soutien adéquat peut ouvrir des portes et créer des opportunités de croissance.

À travers son entreprise prospère et son désir ardent d'inspirer les autres, Kenvi Dédé laisse un héritage positif et rappelle à tous que chacun peut se lancer dans l'entrepreneuriat et réaliser ses rêves avec détermination grâce à l'inclusion financière

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Caleb Akponou
Affo-Djèlè Alarba
Responsable administrative, financière
et commerciale:
Amah Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Séminaire gouvernemental

Investir dans le capital humain est obligatoire pour un Togo transformé

Ouverts le jeudi 11 juin 2026 à Djamdè, dans la préfecture de la Kozah, par le président du Conseil Faure Gnassingbé, les travaux du séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo se sont poursuivis le vendredi 12 juin 2026 sous sa conduite effective.

Durant les travaux, il y a eu des échanges approfondis sur les leviers de développement du capital humain et du renforcement des capacités de l'État. Après avoir examiné les principaux leviers de transformation économique au cours de la première journée, les participants ont consacré les travaux du deuxième jour à deux dimensions essentielles de la réussite de la future stratégie nationale de développement, à savoir, le renforcement du capital humain et l'amélioration de la performance de l'action publique.

Une vision soutenue par les partenaires au développement

Les orientations discutées au cours de ce séminaire gouvernemental bénéficient également de l'adhésion des partenaires techniques et financiers du Togo, au premier rang desquels la Banque mondiale, qui a accompagné le pays dans les travaux d'analyse, de diagnostic et de réflexion ayant conduit à l'élaboration de cette nouvelle vision de développement.

Invité de ce séminaire gouvernemental, Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest, a fortement plaidé en faveur du capital humain, qu'il a présenté comme le moteur décisif de la transformation engagée par le Togo. Il a rappelé que les efforts de réforme du Togo sont déjà reconnus dans plusieurs indicateurs et évaluations, dans des domaines structurants comme la fiscalité, les zones économiques spéciales, l'énergie, l'agriculture et le foncier.

« Aucun pays n'a réussi sa transformation, sans avoir massivement investi dans son capital humain.

L'investissement dans les compétences de base est essentiel, car il détermine la capacité d'apprentissage tout au long de la vie. Cela nécessite de renforcer l'éducation dès la petite enfance et d'améliorer la qualité des apprentissages. Il est également nécessaire d'opérer un véritable changement dans la formation professionnelle en plaçant le partenariat avec le secteur privé au cœur du système de formation », a-t-il précisé.

Ousmane Diagana a également mis en relief la nécessité de partir de données réelles pour relever les défis, une exigence de méthode que la démarche togolaise incarne. Il a par ailleurs indiqué que les efforts de réforme du Togo sont déjà reconnus dans plusieurs indicateurs et évaluations, dans des domaines structurants comme la fiscalité, les zones économiques spéciales, l'énergie, l'agriculture et le foncier.

À travers cette contribution, la Banque mondiale a réaffirmé sa disponibilité à accompagner le Togo dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement, dont l'ambition est de créer les conditions d'une croissance plus inclusive, durable et créatrice d'opportunités pour les populations. Cette vision traduit la volonté politique du président du Conseil de placer la transformation économique et sociale du Togo au cœur de l'action gouvernementale, à travers une stratégie fondée sur la performance, la cohérence des réformes et l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Le capital humain au cœur de la transformation économique

Les discussions ont d'abord porté sur les mécanismes permettant de renforcer le capital humain et de mieux l'aligner sur les besoins des secteurs productifs, avec un accent particulier sur le développement des compétences.

Les participants ont examiné à cet effet l'articulation entre le

développement des compétences, l'accès à des emplois productifs et le soutien aux secteurs émergents. Ils se sont également penchés sur les conséquences du décalage observé entre les offres de formation technique et professionnelle et les besoins réels des secteurs prioritaires de l'économie.

Les échanges ont mis en évidence l'impact de cette inadéquation

capacités stratégiques et opérationnelles de l'État, considéré comme une condition indispensable à la réussite des ambitions de développement du Togo.

Les participants ont formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la capacité de l'administration publique à concevoir, coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces. Les discussions ont notamment

Les travaux se sont achevés par une session de synthèse destinée à permettre aux membres du gouvernement d'examiner les principales orientations issues des différentes discussions, d'identifier les mesures de suivi prioritaires et de définir les prochaines étapes.

Cette séquence a permis de consolider les recommandations formulées au cours des



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

sur l'employabilité des jeunes, la productivité et la transformation structurelle de l'économie nationale. Les membres du gouvernement ont ainsi souligné la nécessité de renforcer les passerelles entre les systèmes de formation, les entreprises et les secteurs porteurs de croissance afin de mieux préparer la main-d'œuvre aux mutations de l'économie.

Les participants ont par ailleurs analysé plusieurs expériences internationales réussies en matière de développement du capital humain, notamment dans les pays ayant réussi leur transformation économique grâce à des investissements soutenus dans l'éducation, la formation professionnelle et l'innovation. L'objectif est de tirer des enseignements adaptés au contexte togolais et aux ambitions de développement du pays.

Des institutions publiques plus performantes pour porter les réformes

Les travaux du séminaire ont ensuite été consacrés au renforcement des

porté sur les mécanismes permettant d'assurer une meilleure cohérence de l'action gouvernementale, de renforcer la coordination interministérielle et d'accélérer l'exécution des réformes prioritaires.

Les membres du gouvernement ont également examiné des approches innovantes de suivi et d'évaluation de l'action publique, inspirées d'expériences internationales, afin de garantir une exécution rigoureuse et une meilleure redevabilité dans la mise en œuvre de la future stratégie nationale de développement.

Les réflexions ont enfin porté sur les arrangements institutionnels susceptibles de renforcer la performance des administrations publiques et d'accroître l'efficacité des réformes structurantes destinées à soutenir la croissance économique et le développement social.

Une synthèse pour définir les priorités de mise en œuvre

différentes sessions et de dégager les actions à engager à court, moyen et long terme pour assurer la réussite de la nouvelle stratégie de développement du Togo.

Les participants ont notamment insisté sur la nécessité de maintenir une forte cohérence entre les priorités sectorielles, les mécanismes de financement, les capacités institutionnelles et les objectifs de transformation économique et sociale poursuivis par le pays.

Séminaire gouvernemental de Djamdè, un rendez-vous stratégique pour l'avenir du Togo

Organisée autour de six sessions thématiques réparties sur deux jours, cette retraite gouvernementale vise à renforcer l'alignement interministériel, à éclairer les arbitrages stratégiques et à définir les modalités institutionnelles et opérationnelles d'une mise en œuvre crédible,...

Séminaire gouvernemental *Suite de la page 3***Investir dans le capital humain est obligatoire pour un Togo transformé**

... cohérente et durable des réformes publiques.

Au-delà des échanges techniques, cette retraite gouvernementale constitue une étape majeure dans la réflexion stratégique engagée par le président du Conseil, Faure

Gnassingbé, pour accélérer la transformation du pays et améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Le séminaire permettra ainsi de transformer les diagnostics techniques en orientations politiques

opérationnelles, d'aligner l'ensemble du gouvernement autour d'une vision commune, cohérente et mesurable du développement, tout en s'inspirant des expériences internationales ayant démontré leur efficacité. L'enjeu est surtout lié au

doublément du niveau de vie moyen des Togolais d'ici 2040, à l'accélération du développement territorial autour des chaînes de valeur agro-industrielles et logistiques, au renforcement de l'attractivité du pays pour l'investissement

et le commerce, au développement du capital humain ainsi qu'au renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles de l'État.

Edem Dadzie

Togo-Mauritanie**Attachement commun aux valeurs de paix et de solidarité**

Les relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la Mauritanie continuent de se renforcer au bénéfice des deux peuples.

C'est dans cette dynamique que le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le 11 juin 2026, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur, Mohamed Salem Ould Merzoug.



Faure Gnassingbé (à droite)/Crédit photo : Présidence du Conseil

Le chef de la diplomatie mauritanienne était porteur d'un message du président Mohamed Ould Cheikh El

Ghazouani.

« Nous avons eu l'insigne honneur d'être reçu par

Son Excellence Faure Gnassingbé, président du Conseil de la République togolaise, à qui nous avons

transmis un message de son frère, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de la République Islamique de Mauritanie. Les deux dirigeants se concertent régulièrement sur les grandes questions d'intérêt commun, tant au niveau bilatéral qu'aux échelles régionale et internationale », a-t-il précisé.

Mohamed Salem Ould Merzoug a saisi l'occasion pour échanger avec le président du Conseil sur l'état du partenariat bilatéral ainsi que sur les

perspectives.

Les deux parties ont également examiné plusieurs enjeux d'intérêt commun inscrits à l'agenda international, notamment au sein de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et des Nations unies.

Les discussions ont mis en évidence la convergence de vues sur les grandes questions régionales et internationales, ainsi que leur attachement commun aux valeurs de paix, de solidarité et de coopération.

TM

**Cabinet d'avocats Maître KATAKITI Afoh Gado,
Avocat au Barreau du Togo**

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques le **02 juillet 2026 à 11 heures**,

Par-devant l'Etude de Maître Adjovi Lydia AZAMATI, Notaire à Lomé, sis à 119, Rue de l'Entente (ex OCAM) ; 01 B.P. : 4455 Lomé 01, Tél. /Fax : (228) 22 20 80 90 / 90 10 39 12 Lomé (TOGO), E-mail: notaire_azamati@yadoo.fr, notaire.azamati@yadoo.fr, de l'immeuble objet du titre foncier n°45 293 de la République Togolaise Volume 263 Folio 84 ;

À LA REQUÊTE DE

La société **IB bank Togo, Société Anonyme** avec conseil d'administration au capital de Dix-sept Milliards cinq cent millions (17.500.000.000) de francs CFA, BP : 363 Lomé-TOGO, Tél : 22 23 55 00, ayant son siège social à Lomé-TOGO, 169, Boulevard du 13 janvier, immatriculée au RCCM sous le numéro TG-LOM 1974 B 0521 – CIB : T0024K, SWIFT : BTCITGTG, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Ayant pour conseil **Maître KATAKITI Afoh Gado, Avocat au Barreau du Togo**, quartier Aïkourmé (FUCEC-ATIKOUME), en allant vers le campus, Rue BADJENOPE (3^{ème} Rue à droite, à 200m), 05 BP : 840 Lomé-TOGO, Tél. : 22 22 13 73, E-mail : [cabine\(katakiti@gmail.com\)](mailto:cabine(katakiti@gmail.com)), ayant tout pouvoir à l'effet des présentes ;

AGISSANT EN VERTU :

- 1- De la grosse dûment en forme exécutoire de la convention de compte courant en date du 29 avril 2014 et de son avenant en date du 07 mars 2017 ;
- 2- D'un commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître Bawini-Dama KPELOU, Huissier de justice à Lomé, en date du 13 mars 2025, pour valoir saisie de l'immeuble objet de titre foncier n°45 293 RT Volume 263 Folio 84, dans le cadre de la procédure de saisie immobilière initiée ainsi contre la débitrice saisie, la société GOLF ALU INTERNATIONALE (GAI), Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital d'un million (1.000.000) francs CFA, ayant son siège social à Lomé, Attiégo-Legbanou, référencée au RCCM sous le numéro d'immatriculation TG LFW 01 2023 B 12 01109, prise en la personne de son Gérant, sieur KOMI Kodjovi, demeurant et domicilié audit siège ; et la caution hypothécaire, sieur MENSAH Elom, Administrateur des biens de feu MENSAH Koffi Tito, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 97.27.10.10, tous deux ayant pour conseil, la SCPA FEMIZA ASSOCIES, Société d'Avocats inscrite au Barreau du Togo, Lomé, 390, Rue M'borné Tokoin Tamé, 14 BP :64 Lomé 14, Tél :93.01.83.56, E-mail :

femiza@femizaassociés.net, lequel commandement a été publié par la Conservation de la propriété foncière de Lomé le 09 avril 2025 ;

DÉSIGNATION

Un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 02a 78ca sis à Lomé Attiégo Togo 2000, limité au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest respectivement par les lots n°s 808 A, 805 et 807 et au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres, objet du Titre foncier n°45 293 de la République Togolaise Volume 263 Folio 84 ;

Sont également comprises, toutes les aisances, dépendances et appartements dudit immeuble sans aucune réserve ni exception et notamment les immeubles par destination et toutes les nouvelles constructions et améliorations qui pourraient y être faites postérieurement ;

MISE À PRIX

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de trente-huit millions trois cent vingt-sept mille (38.327.000) francs CFA.

Et ce, sous réserve de toutes autres charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Maître KATAKITI Afoh Gado, Avocat à la Cour, en date du 30 mai 2025, lequel peut être consulté au greffe du Tribunal de Grande de Lomé.

Fait à Lomé, le 10 juin 2026
Par Maître KATAKITI Afoh Gado,
Avocat poursuivant

Pour Maître KATAKITI Afoh
et par Substitution
[Signature]
Maître ZILHOUBE LEMONE Yannick
Avocat

Bceao

Taux directeurs maintenus et confirmation de la solidité de l'économie de l'Uemoa

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) a décidé de maintenir inchangés ses principaux instruments de politique monétaire à l'issue de sa réunion tenue le 10 juin 2026 à Dakar. Cette décision intervient dans un contexte marqué par une croissance économique soutenue au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et une inflation toujours maîtrisée.

Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque centrale prête ses ressources aux établissements bancaires demeure fixé à 3,00 %. Le taux du guichet de prêt marginal est également maintenu à 5,00 %, tandis que le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste établi à 3,00 %. Ces niveaux sont en vigueur depuis le 16 mars dernier.

Pour justifier sa décision, le Comité a pris en compte l'évolution de la conjoncture internationale, des prix,

de l'activité économique ainsi que de la situation extérieure de l'Union. Malgré un environnement mondial marqué par des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient et une hausse des coûts de l'énergie et du fret, l'économie mondiale continue d'afficher une certaine résilience.

Dans l'espace Uemoa, l'inflation est restée sous contrôle. Le taux moyen s'est établi à -0,2 % au premier trimestre 2026, contre -0,8 % au trimestre précédent. Pour l'ensemble de l'année, la Bceao prévoit

une inflation de 1,6 %, un niveau largement inférieur au seuil communautaire. L'institution monétaire souligne toutefois que les tensions géopolitiques

L'activité économique demeure, quant à elle, particulièrement dynamique. La croissance est estimée à 6,1 % au premier trimestre, après

tenue des secteurs extractif et manufacturier, ainsi que sur les résultats favorables de la campagne agricole. Les crédits accordés à l'économie ont également progressé de 4,4 % à fin mars.

Par ailleurs, la position extérieure de l'Union s'est renforcée grâce à la hausse des exportations de pétrole, d'or et de cacao, ainsi qu'à la mobilisation de financements extérieurs par les États membres.

La Bceao assure qu'elle continuera de suivre attentivement l'évolution des prix et se dit prête à prendre les mesures nécessaires pour préserver la stabilité monétaire et financière de l'Union.

E.A



Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao)

pourraient accentuer les pressions sur les prix des produits énergétiques et alimentaires importés.

6,5 % enregistrés à la fin de l'année 2025. Cette performance repose notamment sur la bonne

Marché Umoa-Titres

Le Togo lève 38,5 milliards FCFA grâce à une forte demande des investisseurs

Le Togo a enregistré une nouvelle performance sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa). À l'occasion d'une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT) réalisée le 12 juin 2026, le pays a mobilisé 38,5 milliards FCFA, soit un montant supérieur à l'objectif de 35 milliards FCFA initialement recherché.

L'opération a suscité un intérêt marqué des investisseurs de la sous-région. Les offres reçues se sont élevées à 89,4 milliards FCFA, représentant un taux de couverture de 255,45 %. Ce niveau de souscription traduit la confiance du marché envers la signature souveraine du Togo et sa capacité à honorer ses engagements financiers.

Dans le détail, les obligations de 3 ans ont permis de lever 5 milliards FCFA à un taux d'intérêt de 6,15 %. Les titres de 5 ans ont concentré l'essentiel des souscriptions avec 27 milliards FCFA mobilisés pour un rendement annuel de 6,35 %. Les obligations de 7 ans ont, quant à elles, généré 6,5 milliards FCFA, assortis d'un taux de 6,50 %.

Cette opération porte à 181,5 milliards FCFA le volume total des ressources mobilisées par le Togo sur le marché Umoa-Titres depuis le début de l'année 2026. Le pays a ainsi déjà réalisé près de 40 % de son programme annuel de financement fixé à 463,5 milliards FCFA.

E. A

Les fonds levés contribueront au financement des besoins budgétaires de l'État et à la mise en œuvre des projets inscrits dans le budget 2026, arrêté à 2 751 milliards FCFA en recettes et en dépenses. Ils permettront également de soutenir les investissements publics destinés à accompagner les priorités économiques et sociales du gouvernement.

Au-delà du montant collecté, cette opération confirme le positionnement du Togo parmi les émetteurs régulièrement sollicités sur le marché régional. Elle illustre également la capacité du pays à mobiliser des ressources dans un environnement financier concurrentiel, marqué par des besoins croissants de financement des États de l'Union.

Le résultat obtenu témoigne enfin du maintien de la confiance des investisseurs dans les perspectives économiques du Togo et dans la stratégie de gestion de sa dette publique.

PIA

350 milliards FCFA d'investissements en 5 ans

5 ans après son lancement, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) affiche un bilan marqué par une montée en puissance progressive de l'industrialisation au Togo. Selon les chiffres présentés en début de semaine par le président de l'Autorité de coordination de la plateforme (ACP), Idiola Sandah, le site industriel revendique un volume cumulé de 350 milliards FCFA d'investissements réalisés par les entreprises déjà installées ou en cours d'implantation.



Ce niveau d'investissement traduit l'attractivité croissante de cette zone industrielle, conçue pour favoriser la transformation locale des matières premières et accélérer la création de valeur ajoutée dans l'économie togolaise. À ce jour, la plateforme compte 25 entreprises partenaires, dont 12 sont déjà opérationnelles.

Ces unités interviennent principalement dans des secteurs stratégiques tels que la transformation du soja, du karité, de la noix de cajou et le textile. Leur

implantation participe à la volonté des autorités togolaises de réduire l'exportation de matières premières brutes au profit d'une industrialisation davantage tournée vers la transformation locale et les exportations à plus forte valeur ajoutée.

Au-delà des investissements, la question de l'emploi demeure l'un des principaux

l'inclusion dans la dynamique industrielle engagée.

Pour les promoteurs du projet, ces résultats demeurent encourageants mais ne constituent qu'une étape. La plateforme entend désormais accélérer son développement afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie nationale d'industrialisation.

L'ambition affichée est de porter le nombre total d'emplois créés entre 15 000 et 20 000 à l'horizon 2030. Pour y parvenir, l'Autorité de coordination mise sur une deuxième phase d'expansion actuellement en préparation.

Cette nouvelle étape devrait permettre de doubler le nombre d'unités industrielles présentes sur le site, en passant de 25 à 50 entreprises. Les projections tablent sur la création de plus de 10 000 emplois supplémentaires au cours des prochaines années.

Lancée comme l'un des projets phares de la transformation économique du pays, la PIA s'affirme progressivement comme un levier majeur de l'industrialisation togolaise, au service de la compétitivité, de l'emploi et de la valorisation des ressources nationales.

E. A

Sommet africain sur le nucléaire

Les raisons du choix du Togo

Le Togo se positionne davantage pour l'utilisation propre de l'énergie nucléaire. Membre depuis 2025 du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le pays ne cesse de relever les défis. Se positionnant comme un modèle sur le continent, il est choisi pour l'organisation en 2027 du sommet africain sur l'énergie nucléaire. Mais qu'est-ce qui explique réellement le choix du pays ? Éléments de réponse dans ce dossier.

sur le transfert de technologies nucléaires. C'est ainsi que lors des précédents sommets sur l'énergie nucléaire à Kigali (NEISA 2026), les autorités togolaises ont défendu l'intégration des microréacteurs et SMR pour répondre aux besoins des industries.

À ce sommet, le pays était représenté par le président du Conseil,

d'État, des ministres, des régulateurs, des investisseurs et des experts autour des enjeux liés à la gouvernance, au financement et au déploiement des technologies nucléaires, notamment les petits réacteurs modulaires (SMR).

Pour ce faire, Lomé sera au cœur des réflexions et des engagements devant

et mesures prises par le pays.

Porté par l'engagement de se positionner au rang des modèles en matière d'utilisation propre de l'énergie nucléaire, le Togo ne cesse de démontrer sa volonté

Récemment, soit le 9 juin 2026, l'Assemblée nationale a autorisé l'adhésion du pays à quatre (4) conventions internationales sur l'énergie nucléaire. Il s'agit de la Convention sur la sûreté nucléaire adoptée à Vienne en 1994, de la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs adoptée en 1997, ainsi que des conventions sur la notification rapide d'un accident nucléaire et sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou d'urgence radiologique, adoptées en 1986.

Pour l'Assemblée nationale, l'adhésion à ces conventions permettra au Togo de maintenir un niveau élevé de sûreté nucléaire au plan international afin de protéger les personnes, les biens et l'environnement contre les effets potentiellement dangereux des activités nucléaires. Elle s'inscrit également dans la volonté des autorités nationales de poursuivre le renforcement du cadre juridique national et d'assurer une meilleure convergence avec les standards internationaux applicables au secteur nucléaire.

« Le nucléaire constitue, avec les temps qui courent, un levier de développement vital », a précisé le professeur Komi Sélom Klassou avant de poursuivre : « Au-delà de ces textes, c'est l'avenir de notre pays dans le domaine du nucléaire pacifique qui se joue. C'est la protection de nos populations contre les risques radiologiques qui est en jeu. C'est la crédibilité du Togo comme partenaire fiable

dans la communauté internationale qui est en question. »

Autres engagements du Togo

Bien que le pays ne dispose pas de centrale nucléaire, les technologies nucléaires sont présentes dans plusieurs secteurs clés, notamment la santé, l'industrie et l'agriculture. Et pour favoriser sa gestion sûre et rationnelle, le pays a mis en place l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaire (ANSSN). Elle est particulièrement chargée de veiller au respect des normes internationales et de garantir un usage sécurisé des technologies nucléaires.

En mars 2025, cette institution a tenu à Lomé, sous l'initiative de l'AIEA, une rencontre qui a permis d'évaluer les progrès réalisés et d'actualiser le Plan intégré de sécurité nucléaire (INSSP) du Togo, mis à jour en 2020.

Ces travaux ont permis d'adapter les stratégies nationales aux évolutions des technologies nucléaires et aux défis émergents liés à leur utilisation.

« Cette révision du plan intervient cinq ans après la dernière mise à jour effectuée en 2020. Depuis, des progrès ont été enregistrés avec l'adoption d'une loi sur le nucléaire. Cependant, la montée en puissance des applications nucléaires dans divers secteurs impose une adaptation constante des stratégies de sécurité », expliquait Tchaou Mazama-Esso, professeur de radiologie à l'Université de Kara et point de contact de l'ISSP du Togo.

Une stratégie nucléaire qui couvre plusieurs domaines

Au Togo, le plan stratégique du nucléaire couvre plusieurs aspects témoignant de l'engagement du pays. Ce plan concerne le cadre législatif et réglementaire,



Image illustrative (Crédit photo DR)

Après Kigali en 2026, l'Afrique vient de porter son choix sur le Togo pour l'organisation en 2027 du sommet sur l'énergie nucléaire. Ce choix, loin d'être anodin, vient répondre à un engagement, celui d'un pays qui se positionne pour l'utilisation positive du nucléaire dans le développement du continent.

L'engagement du Togo se décline ces dernières années à travers une offensive diplomatique active dans le nucléaire civil et une coopération étroite avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui est l'instance mondiale des Nations unies en la matière.

En se faisant élire en 2025 au Conseil des gouverneurs de l'AIEA, institution dont il est membre depuis 2012, le Togo a vite fait de renforcer son poids dans les négociations

Faure Gnassingbé en personne, qui a plaidé pour l'utilisation du numérique et de l'électrification à coût abordable du continent, en mettant un accent sur l'utilisation propre du nucléaire. Ce dernier a une capacité de générer une électricité massive et décarbonée de manière totalement continue et fiable, avec un impact négligeable sur l'environnement.

C'est donc fort des propositions innovantes et des engagements panafricains que porte le Togo pour l'utilisation propre de l'énergie nucléaire dans le développement des pays du continent, que le Togo reçoit la confiance des pays africains pour l'organisation en 2027 du sommet sur l'énergie nucléaire.

Que pourrait attendre le Togo du sommet ?

Généralement, le sommet sur l'énergie nucléaire regroupe des chefs

permettre de renforcer la souveraineté énergétique et industrielle de l'Afrique. À Lomé, l'occasion sera donc pour les parties prenantes d'évaluer la mise en œuvre des recommandations formulées lors de l'édition 2026 tenue sous le thème : « Alimenter l'avenir de l'Afrique : transformer l'ambition de l'énergie nucléaire en réalité investissable ».

Outre ces réflexions, la mobilisation au Togo des acteurs devant venir de différents pays de l'Afrique aura des effets induits sur des secteurs connexes tels que le tourisme, le commerce et l'hôtellerie.

Le Togo et sa vision pour l'énergie nucléaire

Depuis son adhésion officielle à l'AIEA en 2012, le Togo n'a cessé de promouvoir l'utilisation sûre et rationnelle de l'énergie nucléaire. Cet engagement s'est traduit à travers plusieurs lois

garantissant un contrôle strict des technologies nucléaires et la prévention des risques, incluant la formation des acteurs concernés et la sensibilisation des utilisateurs.

Ce plan couvre également la détection et la réponse aux incidents pour assurer une réactivité rapide en cas de menace ou de fuite radioactive et favorise l'amélioration continue des dispositifs existants, afin d'adapter la réglementation aux nouvelles avancées technologiques.

Le cadre législatif et réglementaire du nucléaire

En s'inscrivant dans sa logique, celle de promouvoir l'utilisation sûre du nucléaire, le Togo s'est doté d'un Commissariat à l'énergie atomique (CEAT). Annoncée en janvier 2025, la création de cet organe constitue l'un des derniers développements du pays dans le cadre de son engagement en faveur d'un usage pacifique et innovant des applications nucléaires.

« La création du Commissariat à l'énergie atomique permettra à notre pays d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de formation, de recherche et d'application concernant le développement des technologies nucléaires, dans un cadre stratégique, technique et opérationnel spécifique dans ce domaine hautement scientifique », a expliqué le gouvernement.

La loi visant la création du CEAT vient en complément à la loi 2020 sur le nucléaire et de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN). Dans la même année, soit le 4 juin, le projet de loi sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire est également adopté en complément de la première loi, celle visant la création du CEAT.

Pour Yawa Djigbodi Tségan, présidente de l'Assemblée nationale d'alors : « La sûreté

nucléaire est une priorité collective et le Togo a toujours œuvré en faveur d'un plus haut niveau de sécurité à l'intérieur de ses frontières comme partout dans le monde. »

Encadrer le transport et l'utilisation des matières radioactives

En s'inscrivant dans la logique de la loi du 10 juin 2020 sur l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique du nucléaire, le gouvernement entend introduire de nouvelles mesures visant à renforcer l'encadrement du transport et de l'utilisation des matières radioactives.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement des projets de médecine nucléaire et de radiothérapie, qu'ils soient déjà opérationnels ou en cours de construction à travers le pays. Ces dispositions visent notamment à protéger les patients, le personnel médical et la population, tout en assurant la sécurité des installations conformément aux normes internationales de l'énergie nucléaire.

Des rencontres internationales sur la question

Dans sa logique de promouvoir toujours l'utilisation sûre et pacifique du nucléaire conformément aux normes internationales, le Togo a abrité en novembre 2024 à Lomé une rencontre régionale axée sur la gestion des interventions en cas d'incidents de sécurité nucléaire dans les installations.

Cette rencontre tenue sous l'égide de l'AIEA a, durant cinq (5) jours, permis aux experts nationaux et régionaux d'envisager de nouvelles formes de gestion de réponses en cas d'événements de sécurité nucléaire dans les installations, qu'il s'agisse de matière en stockage ou en cours d'utilisation.

Bien avant, soit le 25 août 2023, des experts nationaux des membres de la Cedeao et ceux de l'AIEA se sont retrouvés à Lomé, pour explorer

les opportunités d'une coopération régionale en ce qui concerne l'utilisation bénéfique du nucléaire. Les échanges au cours de ladite session ont porté sur les défis liés à la mise en œuvre du plan intégré pour la sécurité

leur harmonisation.

Promouvoir l'électricité à base de réacteurs nucléaires

Conscient que le nucléaire peut être utilisé à des fins constructives, le Togo n'a de cesse de faire la

de l'engagement du pays à promouvoir l'utilisation positive du nucléaire.

Devenu membre du Conseil des gouverneurs de l'AIEA en 2025, le Togo a l'accès direct à la prise de décision stratégique sur l'énergie nucléaire,



Les autorités présentes au sommet

nucléaire dans les pays de la Cedeao, témoignant de l'engagement du Togo à fédérer les autres autour de sa vision.

« À Lomé, il était question pour nous d'assister les États membres de la Cedeao en matière de sécurité et sûreté nucléaires », déclarait Richard Ndi Samba,

promotion positive du nucléaire. Dans cette logique, le pays cible le développement de l'atomique civil pour garantir sa souveraineté énergétique, améliorer la santé, l'eau et l'agriculture. En décembre 2024, le pays a signé avec la société américaine Nano Nuclear Energy à Lomé un accord

une plateforme pour renforcer les programmes nationaux dans des domaines clés comme la santé et l'agriculture. Il s'agit d'une opportunité pour le pays d'influencer la sûreté nucléaire et la non-prolifération dans le monde.

En plus de cette



Image illustrative d'un réacteur nucléaire énergétique

directeur scientifique pour le département de l'AIEA.

Au cours de ladite rencontre, il a été question de présenter les cadres réglementaires et législatifs des États de la zone ouest-africaine et de mener des réflexions sur

de production d'électricité à base de microréacteurs nucléaires.

Cette signature intervenue entre Robert Eklo, ministre des Mines et des Ressources énergétiques, et Ian Farman, président de Cambridge Nuclear Energy Center, témoigne

opportunité, le Togo, qui organise en 2027 le sommet africain sur l'énergie nucléaire en Afrique, entend tirer le maximum pour la concrétisation de ces ambitions.

Caleb Akponou

Entretien avec Komlavi Dadzie, conseiller stratégique à la coopération franco-togolaise

« Il y a déjà un lien fort entre le Togo et la France »

Nommé en novembre 2025 conseiller stratégique à la coopération et au développement territorial du Togo en France, Komlavi Dadzie met depuis 7 mois son réseau et son expertise au service de la facilitation des rapprochements entre les partenaires institutionnels togolais et français. Dans une interview accordée au média français La Nouvelle République, que la rédaction de Togo Matin vous propose, cet entrepreneur d'origine togolaise dévoile les coulisses de sa mission qui n'existait pas auparavant.

Quelles sont vos missions en tant que conseiller pour le Togo ?

Je crée des liens entre les partenaires institutionnels togolais et français pour aider à la concrétisation de projets aussi bien économiques, que ceux liés à la formation et à la médecine ... Il y a deux facettes : le rôle institutionnel – l'accompagnement des politiques – et la partie économie sociale : le domaine de la santé, l'éducation, le sport, la culture. J'ai aussi pour mission d'accompagner les collectivités sur des projets de jumelage.

Il y a déjà un lien fort entre le Togo et la France. Mon but, c'est de trouver les points de convergence avec les acteurs économiques de France ou de l'Indre. Je suis un facilitateur, je crée des passerelles. Il y a deux cultures qu'il faut prendre en compte : moi, l'avantage, c'est que je connais les deux, donc c'est intéressant. »

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de projets que vous menez ?

J'ai mis en relation la vice-présidente de l'Assemblée nationale du Togo avec le député François Jolivet : ils se sont rencontrés à l'Assemblée nationale à Paris pour échanger ensemble, créer des liens. J'ai également contribué aux échanges entre [Marc Fleuret] le président du Département de l'Indre et le ministre togolais de l'Aménagement du territoire et du Développement local, qui sera à Châteauroux en septembre pour le rencontrer.

J'ai aussi mis en relation les deux chambres économiques : la CCI de l'Indre et celle du Togo. On travaille sur un projet d'un centre de formation aux métiers, parce qu'au Togo, il n'y a pas encore de formations professionnelles. On a aussi d'autres projets dans les domaines de l'éducation et du sport en cours de négociations. »

Pour l'instant vous travaillez surtout avec des entreprises et partenaires du département de l'Indre en France...

Mon rôle ne se limite pas à l'Indre : il concerne tout le territoire. Mais c'est le département que je connais le mieux donc, dans un premier temps, j'essaie de créer vraiment ce lien entre le Togo et ce département. On travaille avec les entreprises de l'Indre qui sont intéressées par l'export au Togo,

afin de leur présenter les atouts et les perspectives de collaboration et d'investissement dans le pays. J'ai aussi des rendez-vous au Havre, à Agen prochainement.

Comment êtes-vous arrivé à ce poste de conseiller détaché de l'ambassade ?

Cela fait plus d'une vingtaine d'années que je suis basé à Châteauroux. J'ai eu plusieurs entreprises par le passé, avec lesquelles j'ai contribué au marketing du territoire, au développement de la mise en avant des territoires. Cela s'est fait naturellement, par des échanges avec des interlocuteurs de l'Assemblée et du ministère [du Togo]. Puis, un jour, j'ai reçu un coup de fil et tout s'est formalisé.



Komlavi Dadzie, conseiller stratégique à la coopération entre le Togo et la France

La plus connue de ces entreprises, Ma Province, n'existe plus aujourd'hui ?

Effectivement, [elle a existé] de la sortie de Covid jusqu'à il y a un an à peu près. C'était une belle aventure, parce que cela mettait en avant le savoir-faire et les richesses du Berry. Le but, c'était de mettre en valeur le territoire, avec des choses fabriquées sur le territoire. Mais économiquement, le made in France devenait plus compliqué et c'est une activité qui me prenait du temps, donc à partir du moment où les deux facteurs n'étaient plus réunis, ce n'était plus possible de continuer. La société n'existe plus, mais la marque est entre

parenthèses pour l'instant. Aujourd'hui, il y a pas mal de collectivités qui ont leurs illustrations, cela appartient aux communes : donc il y a un héritage de Ma Province, c'est le plus important. Ce que j'ai appris me permet aussi de travailler sur la mission avec le Togo.

Vous êtes attaché à ce territoire, mais qu'est-ce qui vous a amené à Châteauroux ?

J'avais un ami d'université [où il a fait une prépa littéraire puis une licence d'histoire à La Sorbonne] originaire de Châteauroux, qui voulait ouvrir une boutique de souvenirs et de décoration. Nous nous sommes associés pour ouvrir cette boutique. En travaillant [avec l'ambassade] depuis l'année dernière, beaucoup de personnes m'ont posé la question : "Vous allez vous installer à Paris ?" Non, je reste là, parce que j'ai ma famille ici. C'est un territoire que je connais bien et si je dois aller à l'ambassade, je fais des allers-retours par le train.

Source : lanouvellerepublique.fr

Rite traditionnel Evala 2026

Ce sera du 11 au 18 juillet 2026

Les dates retenues pour l'édition 2026 des Evala, la grande fête traditionnelle du peuple kabyè, sont désormais connues. Les festivités se tiendront du 11 au 18 juillet 2026 dans la région de la Kara.

D'après les informations données en fin de semaine dernière par les dignitaires et gardiens de la tradition en pays Kabyè, le lancement officiel des luttes Evala, édition 2026, aura lieu dans le canton de Pya.

Comme chaque année, ce lancement se fera en présence du président du Conseil et de plusieurs

membres du gouvernement. Les Evala sont des rites initiatiques et des luttes traditionnelles pratiqués chaque année par le peuple Kabyè dans la région de Kara, située au nord du Togo. C'est l'un des événements culturels et touristiques les plus importants et les plus médiatisés du pays.

En participant à ces combats, le jeune initié (appelé Evalou) prouve sa force, son courage et son endurance, des vertus qui démontrent à la communauté qu'il est désormais prêt à défendre sa famille et son village, à se marier et à participer



aux tâches réservées aux adultes, comme porter un défunt vers sa tombe. Chaque année, la fête attire

des milliers de visiteurs, curieux et personnalités venus assister aux combats traditionnels et aux

différentes manifestations culturelles dans une ambiance populaire unique.

La rédaction

Togo

Un projet pilote de restauration des mangroves lancé pour soutenir les communautés côtières

Doté d'un financement de 140 000 dollars américains et mis en œuvre sur 15 mois, un nouveau projet de restauration des mangroves a été lancé, ce 12 juin à Lomé. L'initiative vise à renforcer la résilience des pêcheurs et des femmes mareyeuses de la région Maritime tout en préservant des écosystèmes essentiels à la biodiversité, à la protection du littoral et aux activités économiques locales. L'initiative est chapeautée par le Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN), en collaboration avec le ministère de l'Environnement.

Officiellement lancé par le Dr Bankati Bolagbé, représentant de la Cellule nationale de veille climatique du Togo, l'atelier vise à mettre en place un cadre de concertation inclusif afin de favoriser l'adhésion, l'appropriation et l'engagement effectif de toutes les parties prenantes. Cette rencontre marque le démarrage d'un projet qui entend répondre aux préoccupations des communautés de Kpessi 2, Togokomé 1 et Agovoudou, confrontées à la dégradation des mangroves et à ses conséquences sur leurs moyens de subsistance. L'ambition est de concilier restauration des écosystèmes et amélioration durable des conditions de vie des pêcheurs, des femmes mareyeuses et de leurs familles.

Selon le Dr Bankati Bolagbé, cette initiative s'inscrit dans les orientations stratégiques du gouvernement, notamment les Contributions déterminées au niveau national (CDN), le Plan national d'adaptation aux changements climatiques, la Stratégie à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre ainsi que la Stratégie nationale de gestion durable des mangroves et des écosystèmes associés.

« Le projet que nous lançons aujourd'hui s'inscrit pleinement dans cette dynamique nationale. Il vise non seulement à restaurer les mangroves dégradées de la région Maritime, mais également à renforcer la résilience des pêcheurs et des mareyeuses face aux effets des changements climatiques », a-t-il indiqué,

soulignant que les initiatives communautaires de restauration, de surveillance et de gestion durable des mangroves seront au cœur de la mise en œuvre du projet.

Il a rappelé que la restauration des écosystèmes constitue l'une des priorités majeures du gouvernement. Plus de 47 % des mangroves ont été dégradées ces dernières années, alors même qu'elles jouent un rôle déterminant dans la reproduction des espèces halieutiques, la protection contre les vents violents et les tempêtes, ainsi que dans le renforcement de l'économie locale.

« Leur restauration représente un levier important pour améliorer les conditions de vie des communautés riveraines », a-t-il affirmé.

Le projet prévoit également d'accompagner les femmes mareyeuses à travers la mise à disposition d'équipements adaptés et le renforcement de leurs capacités grâce à des formations et à un meilleur accès aux connaissances.

Une trentaine de participants prennent part à cet atelier. Ils sont issus du ministère de l'Environnement, du comité de pilotage, des organisations de la société civile telles que JVE et WEP-Togo, du cabinet international ATMOST, de la préfecture et de la mairie des Lacs 3, ainsi que de plusieurs partenaires techniques et financiers, notamment le Pnud, la Banque mondiale, la GIZ et l'AFD.

L'atelier permettra de présenter les objectifs, les résultats attendus et les modalités de mise en œuvre du projet, de clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, de recueillir les attentes des parties prenantes et de mettre en place le comité de pilotage.

Chef de mission du cabinet ATMOST, Dr Cheikh Dieng a souligné que la dégradation progressive des mangroves n'est pas uniquement un problème environnemental, mais qu'elle affecte directement les activités de pêche, les revenus des ménages et les perspectives économiques des

communautés riveraines.

« Le présent projet ne part pas de zéro. Il s'inscrit dans une dynamique déjà existante et vise à consolider les acquis tout en apportant des réponses complémentaires aux difficultés rencontrées par les populations », a-t-il expliqué.

Pour le cabinet ATMOST,

par le CTCN dans le cadre de son assistance technique, sera mis en œuvre sur une période de 15 mois.

Son objectif est de servir de projet pilote afin de tirer des enseignements et d'élaborer, à terme, un programme de plus grande envergure pour l'ensemble des zones de mangroves du pays.

collectivités territoriales, les pêcheurs, les femmes transformatrices et les groupes les plus vulnérables afin que personne ne soit laissé de côté.

Les écosystèmes de mangroves du sud-est du Togo, notamment le long du chenal Gbaga et dans la zone de Togokomé,



jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, la protection des zones côtières et le maintien des moyens d'existence des populations locales.

Face à la pression croissante exercée sur ces ressources, due notamment à l'exploitation du bois-énergie et aux pratiques traditionnelles de transformation des produits halieutiques, le projet entend promouvoir une approche intégrée associant restauration écologique, technologies propres et renforcement des capacités locales.

L'atelier de lancement constitue ainsi une étape stratégique pour assurer une compréhension commune du projet, renforcer la coordination institutionnelle et favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

la réussite de la mission reposera sur une approche participative. Les premières étapes seront consacrées à l'écoute des communautés et à l'analyse des réalités locales afin d'identifier, avec les pêcheurs, les mareyeuses, les autorités locales et les organisations communautaires, les solutions les plus adaptées pour réduire la pression sur les mangroves et renforcer la résilience des populations face aux changements climatiques.

Le projet, financé à hauteur de 140 000 dollars américains

Dans le cadre de sa mise en œuvre, 15 hectares de mangroves seront restaurés grâce à l'utilisation d'espèces locales. Les activités porteront sur la production de plants en pépinière, la régénération naturelle des propagules déjà présentes dans le milieu ainsi que le reboisement et la complantation des zones les plus dégradées.

Le projet adoptera une démarche inclusive impliquant les autorités traditionnelles, les autorités administratives, les

Journées FIFA**Les Éperviers terminent leur stage en beauté**

Les Éperviers ont conclu leur stage de préparation au Maroc de la plus belle des manières. Opposés au Bénin (90^e au classement FIFA), le mardi 9 juin dernier au stade El Béchir de Mohammédia, les hommes de Patrice Neveu (121^e) se sont imposés avec autorité sur le score de 5 buts à 1. Ils signent ainsi leur plus large victoire depuis l'arrivée du technicien français à la tête de la sélection.

poursuivre leur intégration au sein des Éperviers. Le début du match ne fut pourtant pas idéal pour les Éperviers. Dès la 5^e minute, Dos Santos profitait d'une hésitation défensive pour ouvrir le score en faveur du Bénin.

Un scénario qui n'a toutefois pas inquiété le sélectionneur togolais

« Nous avons encaissé

le match a définitivement basculé. Réduit à dix après l'expulsion de Charlemagne Azongnitode à la 51^e minute, le Bénin n'a pas résisté à la montée en puissance des Éperviers.

Arnaud Komlavi a donné l'avantage aux siens à la 58^e minute avant que Dakonam Djene, le capitaine, ne corse l'addition à la 69^e minute. Kevin Denkey, très actif tout au long de la

Denkey. En inscrivant son quatrième but en quatre matchs sous les ordres de Patrice Neveu, l'attaquant togolais confirme son excellente forme et son importance grandissante au sein du dispositif des Éperviers.

« C'est mon quatrième but en quatre matchs. Je suis content pour cela. Mais surtout parce que ces buts aident le Togo à gagner. C'est le plus important pour moi. Je mets l'équipe en avant parce que cet après-midi nous avons réalisé un véritable travail collectif. Nous avons dominé le match », a-t-il mentionné en substance à la fin de la rencontre.

L'attaquant du FC Cincinnati (États-Unis) a également souligné l'impact positif du nouveau projet mis en place par le sélectionneur.

« Le coach est venu avec un staff qui propose quelque chose de nouveau. C'était important de s'adapter et de comprendre ce qu'il veut. Aujourd'hui, on sent qu'il y a quelque chose qui est en train de s'installer. Je suis très confiant pour le mois de septembre », a mentionné l'attaquant togolais.

Du côté du sélectionneur, la satisfaction reste mesurée mais réelle. Patrice Neveu estime que cette victoire récompense le travail effectué depuis quelques mois, tout en rappelant que le chantier est loin d'être terminé.

« Tout d'abord, c'est pour nous une bonne fin de stage. Nous avons beaucoup travaillé et les joueurs se sont beaucoup impliqués. Je suis surtout satisfait pour le peuple togolais, parce qu'on sait que depuis des années c'est difficile pour eux. Même si c'est un match

amical, c'est important qu'ils puissent prendre du plaisir après cette victoire », fait-il remarquer tout en insistant sur la nécessité de poursuivre les efforts : « L'effectif s'agrandit petit à petit. J'espère qu'il va s'agrandir encore après la tournée que je vais effectuer. Manifestement, une équipe est en train de se mettre en place et nous avons besoin de la confiance de tout le monde. Sans confiance et sans soutien, c'est extrêmement difficile. »

Avec cette large victoire, le Togo boucle donc sa préparation marocaine sur une note extrêmement positive. Les Éperviers affichent désormais quatre matchs consécutifs sans défaite et semblent progresser dans la mise en place du projet porté par Patrice Neveu.

Désormais, tous les regards sont tournés vers les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027. En septembre prochain, les Éperviers recevront le Burundi lors de la première journée avant d'effectuer un déplacement périlleux en Zambie en octobre pour le compte de la deuxième journée.

Deux rendez-vous majeurs qui donneront le ton de la campagne qualificative. Au regard des prestations affichées ces derniers mois, le Togo peut aborder ces échéances avec ambition, déterminé à retrouver enfin une phase finale de la CAN. Notons que le bilan des Éperviers depuis l'arrivée de Patrice Neveu se présente comme suit : Togo 2-2 Guinée, Togo 1-0 Niger (journée FIFA avril), Togo 1-1 République centrafricaine, Togo 5-1 Bénin (journée FIFA de mai).

TM-FTF



Des Éperviers célébrant un but

Au-delà du résultat, cette performance confirme la progression d'un groupe qui continue de prendre forme à l'approche des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Depuis le rassemblement de mars, les Éperviers restent invaincus avec quatre matchs consécutifs sans défaite : deux victoires et deux matchs nuls. Soucieux d'élargir sa base de travail, Patrice Neveu a offert du temps de jeu à plusieurs éléments issus du championnat togolais. Ainsi, Djibril Bastou et Arnaud Komlavi figuraient dans le onze de départ, tandis que Mouhamed Kpelafia a participé à la rencontre en cours de jeu. Une nouvelle occasion pour ces jeunes talents de s'aguerrir au niveau international et de

un premier but. Nous ne sommes pas très bien rentrés dans le match à mon avis, pas suffisamment d'impact. Après, sur une multitude de corners que nous avons pu avoir, nous avons réussi à revenir au score, ce qui est une bonne chose », a analysé Patrice Neveu.

Dominateurs dans la possession et plus entreprenants offensivement, les Éperviers ont progressivement pris le contrôle des opérations. Leur persévérance a été récompensée à la 38^e minute lorsque Mohammed Tijani, sous pression, déviait involontairement dans ses propres filets un corner parfaitement frappé par Faad Sana puis dévié de la tête par Arnaud Komlavi. Au retour des vestiaires,

rencontre, a ensuite inscrit le quatrième but à la 75^e minute avant que Kodjo Fo-Doh Laba ne parachève le festival offensif à la 81^e minute.

Patrice Neveu s'est particulièrement réjoui de la prestation des jeunes joueurs issus du championnat national.

« J'ai titularisé des joueurs locaux au départ parce que j'ai besoin de les voir. Ils ont besoin aussi de s'imprégner du rythme du haut niveau. Ils ont fait une prestation intéressante. « Le petit Arnaud a marqué ; Djibril a travaillé, il doit apprendre encore, mais c'est comme ça qu'on va pouvoir pousser nos jeunes au plus haut niveau », s'est-il félicité.

L'autre grande satisfaction de la soirée se nomme Kevin

En un clic, payez votre TVM par   sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play



FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg


COPIE

DENONCIATION AU DEBITEUR DE L'ACTE DE CONVERSION EN SAISE ATTRIBUTION

Le deux mil vingt-six (2026)
Et le lundi, quinze (15) juin à 08 heures et 5 minutes

A la requête de Monsieur **AGBO Gaméli Raymond**, Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé - Tél : 90 27 2585, lequel fait élection de domicile en ladite ville ;

Agissant en vertu de :

-- l'article 83 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;
- de l'Ordonnance à pied de requête N° 008/2026 rendue, le 09 janvier 2026 par le Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

M. **Komlan Eghelabou KAOBIDEN**
Huissier de Justice près le Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé et demeurant 101, rue NAFEROUCK, Tassin Moulins, face à la Cour des Comptes, Centre Commercial Centre des Comptes des Activités Tertiaires Tassin

J'ai

Dit et déclaré :

Monsieur **ATAKPAI ASSE MISS** Komévi, Directeur Général de la Société **CRIST ROI ASSE-MISS (GRAM SARLU)**, demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à la partie principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé le mercredi, sept (09) janvier 2026 à 08h 10min, et par insertion au journal TOGO MATIN en vertu de l'ordonnance n° 008/2026 du 09 janvier 2026, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile Togolais.

Que par acte du 15 juin 2026, dont je vous laisse copie,

J'ai fait substituer à la saisie conservatoire du premier décembre 2025, de quinze million Six cent Vingt-cinq mille (15.625.000) F CFA, pratiquée entre les mains de CATHOLIC RELIEF SERVICES / TOGO, ayant son siège social à Lomé, BP : 173, (226) 22 25 40 24, prise en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié audit siège ;

Une saisie attribution pour avoir en vertu de la formule exécutoire mentionnée précédemment, paiement des sommes suivantes :

Créance principale	15.000.000 F CFA
Frais de recouvrement	2.250.000 F CFA
TVA sur frais de recouvrement	405.000 F CFA
Intérêts 15.000.000 FX5,5% X8	550.000 F CFA
12	
Coût de saisie conservatoire	75.000 F CFA
Coût de dénonciation	30.000 F CFA
Timbres	12.000 F CFA
Droit proportionnel Trésor Public	375.000 F CFA

2

Grosse	6.000 F CFA
Coût de décaissement	500.000 F CFA
Coût de main levée	30.000 F CFA
Coût de dénonciation	75.000 F CFA
Coût d'affichage	50.000 F CFA
Coût d'insertion	25.000 F CFA
Total provisoire sauf erreur ou omission	19.383.000 F CFA

Dont j'ai demandé paiement à concurrence des sommes dont le tiers saisi se reconnaît débiteur ou a été déclaré débiteur envers vous.

Je lui ai rappelé qu'à concurrence de la créance poursuivie, le présent acte entraîne attribution immédiate de la créance saisie au profit de mon mandant.

TRES IMPORTANT

Vous pouvez autoriser, par écrit, le créancier de se faire remettre sans délai par le tiers saisi les sommes qui lui sont dues.

Les contestations relatives à cet acte de conversions doivent être soulevées, à peine d'irrévocabilité, dans le délai de quinze (15) jours qui suit la signification de cet acte.


Les contestations doivent être portées devant le juge du contentieux de l'exécution du lieu de votre domicile : à savoir le juge du contentieux de l'exécution du Tribunal de Commerce de Lomé.

SOUS TOUTES RESERVES

A CE QU'ELLE N'EN IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé, copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA

L'HUISSIER



Media Day

Le GNEBTP outille les journalistes pour mieux agir

Comprendre le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) pour mieux agir, tel est l'objectif du Groupement national des entreprises du BTP (GNEBTP), en organisant ce jeudi 11 juin 2026 le Media Day. Cette initiative dédiée aux professionnels des médias a un objectif clair : mieux les informer pour mieux expliquer.

Avec une contribution de 10 % au produit intérieur brut (PIB), l'on estime à plus de 200 000 le nombre d'emplois générés par le secteur du BTP. De ce qui précède, il ressort donc que le secteur joue un rôle capital dans le développement économique du Togo. Sous le thème : « Le BTP au cœur du développement : comprendre pour mieux agir », le Media Day du GNEBTP a permis d'expliquer le BTP aux médias et d'en faire un canal de communication.

« On parle souvent des médias, mais apparemment, ils ne connaissent pas la complexité du secteur du BTP. La rencontre d'aujourd'hui a donc permis

à tous ceux qui sont là de comprendre », a mentionné Yawo Tsogbé, président du GNEBTP, avant d'ajouter : « Notre premier objectif est d'expliquer le BTP aux médias et le deuxième, de faire d'eux notre canal de communication. En voyant les chantiers en souffrance, qu'ils ne concluent pas que c'est l'entreprise qui est défaillante. Mais qu'ils sachent que c'est toute une chaîne, depuis la conception jusqu'à la réalisation, et qu'il peut y avoir des causes exogènes à ce retard. »

Un exposé pour mieux outiller

Pour permettre aux journalistes de cerner la complexité du secteur du BTP, un exposé a été présenté par Paul Akounona, directeur général de Design and Control.

Dans sa communication, il a expliqué aux professionnels des médias l'importance des entreprises de BTP dans le développement du pays et a passé en revue les obstacles et les insuffisances qui empêchent le secteur de jouer correctement son rôle

dans le développement. « Il y a un fait qu'on ne peut pas camoufler, c'est qu'il y a des insuffisances dans le secteur. Nous avons mis en exergue les problèmes organisationnels qui sont



liés aux entreprises et d'autres difficultés qui peuvent parfois surgir de mauvaises études, parce que les entreprises héritent de dossiers d'exécution et d'études qui ne sont parfois pas bien montés », a expliqué M. Akounona. Autre point important mis en exergue : les travaux de voirie, dont la mauvaise prise en compte des paramètres peut impacter le cours d'exécution des

travaux. De même, la mauvaise estimation des coûts des travaux peut aussi bloquer leur exécution. De ce qui précède, il ressort donc que chacun a sa part de responsabilité dans

la bonne exécution des travaux de BTP.

Quid des intervenants ?

Dans le BTP, quatre (4) acteurs particuliers interviennent. Il s'agit de l'autorité contractante qui est généralement l'État, les bureaux d'études et de contrôle, les entreprises, puis les bailleurs de fonds. « Sur toute la chaîne, chacun a sa part de responsabilité pour que

les travaux se passent comme il se doit. Il est nécessaire que chacun puisse correctement jouer son rôle afin d'avoir les résultats attendus », a mentionné M. Akounona avant de préciser : « Un secteur du BTP non maîtrisé est un manque à gagner dans l'objectif d'un État en matière de développement socioéconomique. »

Qu'en est-il des solutions ?

Concluant son exposé, le communicateur n'a pas manqué de proposer des solutions pour redresser le secteur du BTP.

« Au niveau des entreprises, il faut du professionnalisme en matière managériale et de bonne gestion des fonds qui sont mis à disposition. Au niveau des bureaux d'études et d'analyses, il faut que l'étude soit techniquement bien faite et en adéquation au problème que l'on veut résoudre. Il faut également qu'il y ait de l'éthique et une absence de conflits d'intérêts dans les interventions », a-t-il préconisé.

Caleb Akponou

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes

